



*Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du gouvernement*

Le Ministre

Paris, le 14 DEC. 2009

Le Concours national de la résistance et de la déportation est devenu, depuis sa création par le ministre Lucien Paye en 1961, une véritable institution scolaire.

Chaque année, partout en France, des collégiens, des lycéens se passionnent, seuls ou en groupe, pour l'histoire de la Seconde guerre mondiale. Cette année encore, ils étaient plus de 44 000 à concourir dans les six catégories proposées dont, pour la première fois, deux étaient réservées aux productions audiovisuelles en partenariat avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

L'attachement toujours renouvelé que les jeunes et leurs professeurs portent à ce concours contribue à faire vivre le souvenir des épisodes les plus tragiques comme les plus glorieux de la seconde guerre mondiale, près de soixante-cinq ans après sa fin.

L'étude du second conflit mondial fait bien entendu partie intégrante de nos programmes d'enseignement et tous les élèves de France découvrent, au cours de leur scolarité, cette période décisive dans l'histoire du XXe siècle. Mais au-delà de cet enseignement, fondamental à mes yeux, l'existence, l'ampleur et le dynamisme du Concours national de la résistance et de la déportation témoignent de la force du lien mémoriel qui unit les enfants d'aujourd'hui à leurs aînés, à ceux qui ont traversé l'une des périodes les plus sombres de notre histoire récente.

La force de ce lien, étroit et précieux, était d'ailleurs mise en exergue par le thème proposé cette année : « les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». En effet, les collégiens et les lycéens d'aujourd'hui ont été conduits à s'interroger sur l'itinéraire et les souffrances de celles et ceux qui avaient leur âge au début des années 1940.

Le sujet qui leur était proposé leur a permis de comprendre que les enfants et adolescents furent au nombre des premières victimes de la barbarie qui se déchaîna dans l'Europe dominée par l'Allemagne nazie. Ils ont enquêté, analysé, mis en perspective. Ils se sont interrogés sur les raisons qui ont conduit des jeunes à être plongés dans les situations extrêmes du système concentrationnaire, ainsi que sur le sort qui leur fut réservé. Ils ont aussi pu mesurer le chemin parcouru depuis l'après-guerre pour la protection de l'enfance.

Au-delà des lauréats et de tous les candidats à qui j'adresse de chaleureuses félicitations, au-delà des professeurs dont je salue l'engagement, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, année après année contribuent avec une constance remarquable à l'organisation de ce concours et à sa réussite. Je pense bien sûr aux services du ministère de la Défense mais surtout aux fondations de mémoire et à toutes les associations qui sont à la fois l'âme, la cheville ouvrière et les plus éloquents promoteurs du Concours national de la résistance et de la déportation. Je veux leur dire ma gratitude et la reconnaissance du ministère dont j'ai la charge.

L'Education nationale sait qu'elle peut compter sur leur concours, sur leur vigilance, sur la solidité du lien intergénérationnel pour mener à bien l'éminente mission que la Nation lui a confiée : enseigner l'histoire de la seconde guerre mondiale, transmettre sa mémoire et faire en sorte que le courage, le dévouement et le sacrifice de ceux qui, déportés ou résistants, affrontèrent la barbarie nazie ne soient jamais oubliés.



Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale, Porte-parole du Gouvernement